

**ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
ÉVÉNEMENT « SOIRÉE CINÉMA ET MUSIQUE DANS LA PETITE-BOURGOGNE »**

MODIFICATION DE LA DATE ET DE L'HORAIRE DE LA TENUE DE CET ÉVÉNEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance extraordinaire du 9 août 2017, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8), du Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1°), (3°)) et du Règlement sur le respect, le civisme et la propreté (RCA11 22005, article 39) afin de permettre la tenue de l'événement « Soirée cinéma et musique dans la Petite-Bourgogne » les 26 août et 2 septembre 2017, remis au 29 août et 3 septembre 2017 en cas de pluie, au parc Sainte-Cunégonde, de 19 h à 22 h.

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Le présent avis remplace celui au même effet paru le 20 juillet 2017.

Montréal, le 10 août 2017

Daphné Claude
Secrétaire d'arrondissement substitut